

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 18 mai, le Conseil Municipal de la commune de Busséol, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. François TRONEL, Maire.

Date de convocation : 13 mai 2017

Présents : Mmes et MM. François TRONEL, Audrey TISSUT, Jean-Yves COSTE, Laurent CHAMOUX, Sylvie NIGOUL, Anne REYNAUD, Marielle RADOS, Gilles NERON.

Absent : M. Franck FABROT

Secrétaire de séance : Mme Audrey TISSUT

1 / Approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal

Le compte-rendu du précédent Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

2 / Consultation architecte pour projet Cure

M. le Maire informe le Conseil que le dossier Cure ne pourra être présenté au Conseil Régional à la session de mai 2017. En effet, les nouvelles procédures instaurées par la Région *Auvergne-Rhône-Alpes* imposent un dépôt groupé de toutes les demandes de subventions communales et intercommunales par *Mond'Arverne*. Ces demandes n'étant pas toutes finalisées, le projet busséolois ne sera présenté en commission régionale que fin septembre 2017. Il a cependant été déclaré complet par la Vice-Présidence Auvergne de la Région. C'est pourquoi, afin d'accélérer la mise en œuvre de cet aménagement, Monsieur le Maire propose au Conseil de procéder à la consultation de 3 cabinets d'architectes. Cette mesure est adoptée à l'unanimité.

3 / Projet Zone d'aménagement différé (ZAD)

En l'absence de PLU et de PLUI, Monsieur le Maire rappelle l'intérêt pour la municipalité de conserver une maîtrise foncière afin de préserver le patrimoine bâti et paysager du bourg. Il propose, pour ce faire, d'inscrire l'ensemble des parcelles bâties et non bâties du bourg dans une ZAD dont la gestion sera déléguée à l'EPF-Smaf. Cette procédure permettra aux conseils présent et futurs, et dans l'intérêt général, de suivre les transactions foncières dans le village. A l'unanimité, le conseil approuve cette procédure et vote en faveur à l'application d'une ZAD sur l'ensemble du Bourg.

4/ Désignation d'un référent pour les chantiers d'insertion

Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'il est demandé par *Mond'Arverne* à la commune de désigner un référent pour le suivi des travaux réalisés par les chantiers d'insertion de l'ASEVE. MM. Laurent Chamoux et Jean-Yves Coste se proposent respectivement comme référent et suppléant. Ils sont élus à l'unanimité.

5/ Nouveaux statuts du SIEG

La fusion des intercommunalités ont nécessité des modifications dans l'assise territoriale des zones du SIEG. La nouvelle carte est présentée par le Maire aux élus, qui, à l'unanimité, se prononcent favorablement à l'application de ces nouveaux zonages.

6/ Mise en location de biens communaux

a) Local des pompiers :

A l'unanimité le conseil confie, d'une part, à Monsieur le Maire le soin de diffuser sur le bon coin une annonce pour la mise en location de l'ancien local des pompiers à 300 € / mois, et, d'autre part, à M. Jean-Yves Coste le soin de procéder aux visites. Il est également donné à l'unanimité tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer le contrat de location.

b) Location petite salle des fêtes

Monsieur le Maire rappelle que la petite salle des fêtes est louée par le collectif d'architectes Pixel ; le montant de la location s'élève à 180 € par mois. Ce loyer n'ayant pas encore été officiellement approuvé par le collectif, Monsieur le Maire informe le Conseil que le contrat de location ne sera signé qu'une fois reçue la réponse positive de l'association Pixel.

c) Petit Versailles

Monsieur le Maire informe le conseil que l'entreprise *V@ldesign* quittera les lieux au 31 août 2017. Il demande aux élus de réfléchir d'ici cette date au devenir possible de ce bâtiment.

7/ Agenda culturel

M. le Maire rappelle l'importance pour les petites communes rurales de travailler en partenariat avec les acteurs associatifs pour assurer une vie culturelle active et attractive. Il se réjouit que des associations aussi diverses que celles du *Club Gym* ou de *l'Echo de la Buse* aient sollicité des subventions auprès de la mairie pour le financement d'actions culturelles et sportives dans le village. Il rappelle que la ligne budgétaire sur ce point n'est pas close. Il invite donc toutes les associations à déposer en mairie une demande de subventions pour leurs manifestations culturelles.

Mme Audrey Tissut présente alors les prochains temps forts de l'agenda culturel.

➤ Le Club de gym recrute !

Mme Tissut rappelle la qualité et la convivialité des séances de gymnastique les samedis matin de 10h30 à 11h30. Elle informe que le club est ouvert à tous les habitants de Busséol et recrute de nouvelles ou nouveaux participants, de 5 à 105 ans ! Pour toute information, prendre contact avec la Présidente d'association Mme Viviane CHOMETTE (06 74 87 82 73).

➤ L'Echo de la Buse

L'association *l'Echo de la Buse*, en partenariat avec la municipalité, organise une journée oiseaux le samedi 10 juin 2017. Cette manifestation se marquera le matin par une balade ornithologique à la découverte de la faune remarquable de la commune avec un guide la LPO. En fin d'après-midi une exposition – lectures sur le thème des oiseaux sera accompagné d'un concert-bal renaissance à 18h.

L'automne sera marqué par les rentrées littéraires des écrivains Marie-Hélène LAFON et Jean-Luc SEIGLE.

8/ Questions diverses

Mmes Sylvie NIGOUL et Marielle RADOS, en tant qu'élues et membres du CCAS, ont participé à une réunion d'information sur les mutuelles de village. Elles en présentent l'intérêt et le fonctionnement au conseil. Monsieur le Maire demande à chacun de réfléchir à l'opportunité pour Busséol de proposer ce service aux habitants.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 23 juin à 20h30.